

212C1586

FR0000060295-OP036-RO21

29 novembre 2012

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE

(Marché Libre, ex marché réglementé)

- 1 - Le 27 novembre 2012, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE (ci-après « SAFA »), déposée par Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A (succursale de Paris), agissant pour le compte de la société anonyme Compagnie du Cambodge¹ (cf. D&I 212C1574 du 27 novembre 2012).

La note d'information conjointe des sociétés Compagnie du Cambodge et SAFA (visa n°12-574 en date du 27 novembre 2012) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **30 novembre au 13 décembre 2012 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le **14 décembre 2012**.

Natixis se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions SAFA non détenues par le groupe Bolloré. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions SAFA sera reprise le 30 novembre 2012.

¹ Contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré.